

ASSOCIATION
DES MAIRES DE FRANCE
ET DES PRÉSIDENTS
D'INTERCOMMUNALITÉ
Auditorium
41, quai d'Orsay
75007 Paris



LES RENCONTRES DE L'AMF

INVITATION
PROGRAMME

ACCÈS

Méto : Lignes 8 et 13 – Station Invalides
Ligne 12 – Station Assemblée nationale
Bus : Lignes 28, 63, 83 et 93 – Arrêt Pont des Invalides
RER : Ligne C – Station Invalides

Inscription gratuite et obligatoire, enregistrée dans la limite
des places disponibles par courriel auprès de auprès de Corinne Vitte :
dasoces@amf.asso.fr

En partenariat presse avec **Maires de France**

**De la cantine à la restauration
scolaire : quels nouveaux défis
pour les collectivités ?**

Judi 5 juillet 2018
14h00 – 17h00
Auditorium de l'AMF



De la cantine à la restauration scolaire : quels nouveaux défis pour les collectivités ?

La restauration scolaire, service public facultatif, est devenu en quelques années un service stratégique au sein des collectivités territoriales au regard des enjeux éducatifs, sociaux, environnementaux et plus globalement de développement des territoires, comme l'ont confirmé récemment les États généraux de l'alimentation.

Les communes et les intercommunalités gestionnaires doivent ainsi faire face à une augmentation des prescriptions de l'État et à l'émergence de nouvelles demandes de la part des familles. Et ce à plusieurs niveaux : l'accès à la cantine, la qualité nutritionnelle des repas, l'introduction de produits locaux et bio, les demandes de repas spécifiques, la tarification, les conditions d'hygiène sanitaire, d'accueil et d'encadrement des enfants etc...

Dans ce contexte de renforcement des normes, le service de restauration tend à se professionnaliser et à devenir progressivement un service public quasi-obligatoire. Comment les collectivités peuvent-elles répondre à tous ces défis ?

De quels accompagnements ont-elles besoin pour y faire face ?

La complexification du fonctionnement du service de restauration a-t-elle des incidences sur les choix des collectivités en matière de gestion ?

Rencontre co-présidée par **Isabelle Maincion**, maire de la Ville-aux-Clercs (41), et **Gilles Pérole**, adjoint au maire de Mouans-Sartoux (06).

14H00-15H30 UN NOUVEAU DROIT D'ACCÈS AU SERVICE DE RESTAURATION, MAIS À QUEL PRIX ?

- L'accès pour tous à un service public facultatif (contexte lié à l'article 186 de la loi du 27 janvier 2017).
- Vers une tarification sociale obligatoire ?

Avec la participation attendue de : **Gaël Le Bohec**, député et rapporteur de la proposition de loi relative à la tarification de la restauration scolaire ; **Claudine Caulet**, conseillère municipale en charge de la restauration scolaire de Besançon (25) ; **Julien Polat**, maire de Voiron (38), ou son représentant ; **Maud Violard**, chef du pôle Accès aux services publics auprès du Défenseur des droits ; un représentant de la FCPE.

15H30-17H00 DE NOUVELLES NORMES EN MATIÈRE DE COMPOSITION ET DE SERVICE DES REPAS : QUELLE PRISE EN COMPTE DES CONTRAINTES DES COLLECTIVITÉS ET DE LEUR TERRITOIRE ?

- La composition des repas face aux enjeux environnementaux (introduction obligatoire dans les menus de 50 % de produits durables, dont 20 % bio, en 2022, prévue dans le projet de loi « Agriculture et alimentation, débat sur les repas végétariens »).
- Faut-il interdire le plastique dans les restaurants scolaires ? Quelles autres alternatives fiables ?

Avec la participation attendue de : **Laurence Maillart-Méhaignerie**, députée, rapporteur du projet de loi « Équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire » ; **Lauriane Rossi**, députée à l'origine de l'amendement sur l'interdiction du plastique dans les restaurants scolaires ; **Françoise Buffet**, adjointe au maire de Strasbourg (67) ; **Florence Presson**, adjointe au maire de Sceaux (92) ; **Charlotte Grastilleur**, directrice adjointe de l'évaluation des risques et directrice scientifique en charge de la santé alimentation de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) ; **Florent Guhl**, directeur de l'Agence bio ; **Stéphane Veyrat**, directeur d'Un plus bio ; **Philippe Rouault**, président de Stratégies alimentaires.